



CARMIGNAC PORTFOLIO EMRGING PATRIMOINE

**INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX, DE
GOUVERNANCE ET DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME**

Plus de 30 indicateurs ESG des données de l'entreprise peuvent être suivis sur le système ESG propriétaire de Carmignac, START ; en outre, le fonds Carmignac Portfolio Family Governed suit l'évolution de 5 indicateurs spécifiques E, S, G et Droits de l'Homme*, un ensemble de données quantifiables servant à mesurer la performance selon ces critères. L'objectif est de comparer et de suivre l'évolution de ces indicateurs par rapport à l'indice de référence et entre les entreprises. Ils servent également à stimuler la recherche et l'engagement des entreprises. Suivant l'évolution des exigences du Label ISR français, nous nous engageons à maintenir une couverture supérieure à 70% pour le facteur d'émission et à 90% pour les controverses sur les Droits de l'Homme, tout en majorant l'indice de référence sur ces deux indicateurs particulièrement pertinents, conformément à notre philosophie d'investissement (Sections actions et obligations d'entreprises du portefeuille).

Les données relatives aux émissions de carbone sont suivies mensuellement. Les autres indicateurs S, G et RH sont suivis annuellement. (30th of December 2022)

		E - Emissions carbone Empreinte carbone	E - Emissions carbone Intensité carbone	S - Nombre de controverses liées à la sécurité des produits	G - Indépendance du Conseil d'Administration
Couverture du fonds		70.76%	70.76%	93.45%	92.85%
Couverture de l'indice			49.51%	49.95%	49.65%
Carmignac Portfolio Emerging Patrimoine	Dec-2022	9156.84	97.99 tCO2e/M€ revenue	1 (0.017**)	57.42%
MSCI Emerging Markets	Dec-2022		356.31 tCO2e/M€ revenue	9 (0.005**)	61.20%

		Droits Humains - Nombres de controverses au sein de la chaîne de production	Droits Humains - Nombre de controverses sur les Droits Humains
Couverture du Fonds		93.45%	92.51%
Couverture de l'Indice		49.95%	49.19%
Carmignac Portfolio Emerging Patrimoine	Dec-2022	1 (0.017**)	0 (0.000**)
MSCI Emerging Markets	Dec-2022	6 (0.004**)	0 (0.000**)

*Les questions liées à l'ESG ne sont pas statiques et aucun indicateur ESG ne suffit à juger de tous les risques liés à l'ESG, car leur importance relative varie entre les entreprises et suivant les régions. Cette mesure est une manière de surveiller les indicateurs-clés pour nos différents fonds et les entreprises dans lesquelles nous investissons

**Nombre de controverses par rapport au nombre d'entreprises du fonds ou de l'indicateur de référence

A titre de comparaison, les données de l'année précédente peuvent être consultées dans le tableau suivant (30/09/2021):

		E - Emissions carbone Empreinte carbone	E - Emissions carbone Intensité carbone	S - Nombre de controverses liées à la sécurité des produits	G - Indépendance du Conseil d'Administration	Droits Humains - Nombre de controverses sur les Droits Humains
Couverture du fonds		78.2%	92.1%	92.1%	92.1%	96.2%
Couverture de l'indice		95.3%	99.9%	99.7%	99.9%	94.1%
Carmignac Portfolio Emerging Patrimoine	Sep- 2021	123.40 tCO2e/M€ revenue	3	56.1%	0	0
MSCI Emerging Markets	Sep- 2021	410.75 tCO2e/M€ revenue	8	57.1%	2	11

Objectifs :

- ▶ E - Emissions de carbone
 - 30% de moins que les émissions de carbone de l'indicateur de référence.
- ▶ S - Nombre de controverses sur la sécurité des produits
 - Moins de controverses que l'indicateur de référence
- ▶ G - Indépendance du conseil
 - Une proportion d'au moins 25 % des entreprises du portefeuille dont le conseil d'administration est indépendant à plus de 50 %.
- ▶ Droits de l'homme - Nombre de controverses concernant la chaîne d'approvisionnement
 - Moins de controverses que l'indicateur de référence
- ▶ Droits de l'homme - Nombre de controverses sur les droits de l'homme du pacte mondial des Nations Unies
 - Moins de controverses que l'indicateur de référence

Définition et méthodologie de calcul

▶ E - Émissions carbone :

- Source: Trucost
 - Définition : L'empreinte carbone du portefeuille est exprimée en tonnes de CO2e par million d'euros de chiffre d'affaires (t CO2e/ M€ de revenus). L'objectif des émissions de CO2 des sous-fonds était d'avoir un niveau de tCO2/M€ investi inférieur à l'indicateur de référence et proche de l'indice cible MSCI Low Carbon.
 - Calcul : Les intensités carbone des entreprises (tonnes de CO2e /M USD de revenus convertis en euros, (Scope 1 et 2 GHG Protocol), S&P Trucost) sont pondérées en fonction de leur portefeuille (ajusté pour les participations pour lesquelles les émissions de carbone ne sont pas disponibles), puis additionnées.

► **S – Nombre de controverses sur la sécurité des produits :**

- Source: MSCI ESG
- Définition : Ce chiffre représente le nombre de controverses liées à la sécurité et à la qualité des produits dans lesquelles l'entreprise a été impliquée au cours des trois dernières années et pour lesquelles la gravité des controverses ESG, telle qu'identifiée par l'évaluation MSCI, est « sévère » et « très sévère ». L'échelle de gravité est la suivante : aucune – mineure – modérée – sévère – très sévère.
- Calcul : Le nombre total de controverses pour le portefeuille et l'indicateur de référence au cours des 3 dernières années.

► **G – Indépendance du conseil:**

- Source : MSCI ESG
- Définition : Le pourcentage de membres du conseil d'administration qui répondent aux critères d'indépendance désignés par MSCI, c'est-à-dire non exécutifs et indépendants de la direction. Pour les entreprises dotées d'un conseil à deux niveaux, le calcul est basé sur les membres du conseil de surveillance uniquement.
- Calcul : La proportion en poids des entreprises détenues par le fonds ou l'indicateur de référence couvert par MSCI ESG dont plus de 50% du conseil d'administration est indépendant. Les données rapportées sont basées sur l'évaluation la plus récente de MSCI ESG.

► **Droits de l'Homme – Nombre de controverses relatives à la supply chain :**

- Source : MSCI ESG
- Définition : Ce chiffre représente le nombre de controverses liées aux normes de travail de la supply chain, telles qu'identifiées par MSCI, dans lesquelles l'entreprise a été impliquée au cours des trois dernières années (le cas échéant) et pour lesquelles l'évaluation de la gravité des controverses ESG est "sévère" et "très sévère". L'échelle de gravité est la suivante : aucun - mineur - modéré - sévère - très sévère.
- Calcul : Le nombre total de controverses pour le portefeuille et l'indicateur de référence sur 3 ans.

► **Droits de l'homme – Nombre de controverses sur les droits de l'homme du pacte mondial des Nations Unies**

- Source : ISS ESG
- Définition : Les entreprises qui violent gravement les principes des droits de l'homme du PM de l'ONU.
- Calcul : Le nombre d'entreprises qui violent les principes des droits de l'homme du PM de l'ONU.

AVERTISSEMENT

Source : Carmignac, Trucost, MSCI ESG, ISS ESG, Octobre 2023. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés).

Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée "Résumé des droits des investisseurs" : https://www.carmignac.fr/fr_FR/article-page/informations-reglementaires-3862

Ce document a été préparé par Carmignac Gestion, Carmignac UK Ltd et/ou Carmignac Gestion Luxembourg et est distribué au Royaume-Uni par Carmignac Gestion Luxembourg UK.

En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée "Résumé des droits des investisseurs" : https://www.carmignac.ch/fr_CH/article-page/informations-reglementaires-1789

CARMIGNAC GESTION 24, place Vendôme - F - 75001 Paris Tél : (+33) 01 42 86 53 35 Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF. SA au capital de 13,500,000 € - RCS Paris B 349 501 676

CARMIGNAC GESTION Luxembourg City Link - 7, rue de la Chapelle - L-1325 Luxembourg Tel : (+352) 46 70 60 1 - Filiale de Carmignac Gestion. Société de gestion de fonds d'investissement agréée par la CSSF. SA au capital de 23 000 000 € - RCS Luxembourg B67549